

Bilan d'activité

2019

Sommaire

L'édito du Président du Conseil de développement	p.2
Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis	p.3
Bilan d'activité 2019 et perspectives 2020	p.4
Bilan budgétaire	p.14

Edito du Président

2019 a d'abord été marqué par le changement d'animatrice, Claire Hamon ayant laissé la place en mars à Amalia Ghémard. Celle-ci s'est appropriée très vite nos chantiers en cours et a facilité la poursuite de nos travaux.

Les conclusions de l'étude sur les freins au développement des entreprises a précisé ce qui était auparavant plutôt des ressentis et a proposé des pistes d'amélioration. Parmi les difficultés rencontrées figure les déplacements domicile-travail. C'est pourquoi un travail s'est engagé sur ce thème.

La commission Environnement a elle aussi mis l'accent sur les mobilités et plus particulièrement le covoiturage spontané. Son travail s'appuie sur les points-stop du département, mais le calendrier de certains services du Département a été un frein au déploiement souhaité. Espérons que le timing retenu en décembre sera respecté pour permettre de faire le travail de sensibilisation nécessaire dès le second trimestre 2020,

La commission sociale a fait une importante enquête sur l'impact du numérique sur l'accès aux droits sociaux. Elle confirme que ces difficultés ne touchent pas que les seniors et que la formation ne résoudra pas tous les problèmes. La présentation des résultats et de recommandations est prévue pour le mois de février afin que les candidats aux élections municipales puissent s'en saisir.

Ces contributions se veulent des outils pour tous les décideurs du Pays d'Ancenis, fruits des réflexions de citoyens ayant différents engagements sur le territoire et recherchant des pistes concrètes et consensuelles. En Loire-Atlantique, 13 Conseils de Développements ont construits en 2019 le Réseau 44 des CD. Il s'agit d'abord d'échanger sur nos thématiques et nos pratiques, l'expérience des uns facilitant le travail de tous.

Nos conseils peuvent être un service important notamment pour les intercommunalités. C'est pourquoi nous avons protesté contre leur remise en cause dans le projet de loi « engagement et proximité ». Notre propre expérience montre que l'obligation qui a été faite par la Loi Voynet, puis par les obligations de contrats de territoire régionaux et départementaux dans les années 2005-2015 a été essentielle pour lever les réticences de certains élus. La version définitive de la loi les a rendus facultatifs pour les intercommunalités de moins de 50 000 habitants, ce n'est sans doute pas un service rendu aux élus. Ceux-ci face aux obligations du quotidien et aux contraintes administratives, reconnaissent avoir souvent du mal à approfondir certains dossiers.

La composition de notre conseil a été renouvelée fin 2019. L'arrivée de nouvelles personnes, un nouveau président, impacteront notre fonctionnement. Sur les 400 personnes tirées au sort, 23 se sont portées volontaires et un tirage complémentaire a permis de désigner 7 titulaires et 6 suppléants. Certains bassins de vie seront mieux représentés ainsi, L'assemblée plénière du 4 décembre a été riche en propositions notamment pour une meilleure communication interne et externe. La mise en œuvre se fera progressivement pendant l'année 2020.

Roger Classine,
Président du Conseil de développement
du Pays d'Ancenis

Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis

→ Composition du Conseil de développement

Collège monde économique		Collège formation, Santé et Action sociale	Collège des Associations de la culture, des loisirs et environnementales	Collège des personnes qualifiées
1	Chambre de Commerce et de l'Industrie Jean BUREAU	Centres de formation Michel JOUBARD - IFAS	Associations culturelles	Claude BRICAUD
2	Chambre d'Agriculture	Etablissements d'enseignement	Associations du Patrimoine Bernard PERROUIN - ARRA	Jacques COCARD
3	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Tony LUAIS	Structures d'hébergement personnes âgées Lionel VISSET – Résidence du Haut Bocage	Associations d'animation du territoire Daniel BOUTROUELLE, Syndicat d'Initiative	Jean-Pierre COSNEAU
4	Syndicats des salariés Roger CLASSINE - CFDT	Services de soins Christian FOUQUERAY - ASSIEL	Associations de jumelage Anne ROUSSEAU – Comité de Jumelage Ancenis	Roger CRUSSON
5	Associations d'entreprises	Associations de solidarité	Associations de personnes âgées Michel COTTINEAU – Générations Mouvement	Guy GUERIN
6	CRESS Pascal GLÉMAIN	Associations pour emploi/insertion des jeunes	Associations de jeunes ou de l'enfance	Charles FONTENEAU
7	Structure d'insertion par l'activité économique	Mutuelles Camille ROUSSEAU	Associations pour les déplacements doux Richard LAGADEC – Association déplacements doux 44-49	Michel JEANNEAU
8	Représentant du monde économique Joseph BRULE	Associations pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap Pierre-Michel LEDUC – Les Amis de Raymond	Associations environnementales Philippe BRANCHEREAU – EOLA	Laurence LEBRUN
9	Représentant du monde économique Christian CARTEYRON	Associations de personnes en situation de handicap Association Valentin Haüy : Christian GROSBOIS – Moïse BENOIT	Associations musique et chant Anne RULLIER - associations Poly-Gammes et Y'Akapella	Paule PAPIN
10	Représentant du monde économique Patrice JUTON	Représentants du secteur de la formation, de la santé ou de l'action sociale Hélène BAMOGO	Représentant(e) des associations de la culture, des loisirs ou environnementales	Marie-Thérèse PERROTEAU

Pour certaines instances, les représentants n'ont pas été renouvelés et n'ont pas participé aux travaux en 2019. Ces absences ont été partiellement compensées par l'arrivée et la participation active de Daniel NUAUD (commission développement économique) et Florence JOULAIN (commission vie sociale) ainsi que par les contributions régulières de techniciens de la délégation d'Ancenis du Conseil Départemental

Les membres du Bureau :

- ☉ Président : **Roger CLASSINE**
- ☉ Vice-Présidents en charge de la commission vie sociale : **Marie-Thérèse PERROTEAU** et **Pierre-Michel LEDUC**
- ☉ Vice-Présidents en charge de la commission développement économique : **Christian CARTEYRON** et **Patrice JUTON**
- ☉ Vice-Président en charge de la commission environnement, énergie, déplacements : **Richard LAGADEC**
- ☉ Président du Comité de programmation LEADER : **Joseph BRULE**

Bilan d'activité 2019 et perspectives 2020

→ Commission « développement économique »



Après plusieurs mois de travail, une enquête auprès de 200 entreprises et la rencontre de nombreux acteurs du territoire, la rédaction de l'étude « Agir sur les freins au développement des entreprises du Pays d'Ancenis » a été finalisée en janvier 2019. Cette étude comprend une estimation des perspectives d'emplois à 5 ans ainsi que de nombreuses propositions d'amélioration concrètes susceptibles d'atténuer les freins au développement identifiés au cours de l'enquête.

Les membres de la commission ont présenté les résultats de cette étude à l'équipe exécutive et aux élus de la commission économie de la COMPA en février 2019, puis aux entreprises, élus et acteurs économiques du territoire le 30 avril 2019 à l'espace Edouard Landrain (cf. photo).

C'est dans la continuité de cette étude « Agir sur les freins [...] » que les membres de la commission économique ont décidé de situer leurs travaux suivants, la COMPA étant dans l'impossibilité d'émettre une saisine à l'approche des élections municipales.



Un premier travail a été réalisé sur le paradoxe suivant : d'un côté le frein au développement le plus cité par les entreprises dans le cadre de l'enquête a été la difficulté à recruter, de l'autre le Pays d'Ancenis a un taux de chômage particulièrement bas mais pas nul (5 %).

Pour cela, différents membres de la commission ont été rencontrer Pôle Emploi, la Mission Locale, ELI, Trocants et l'Unité Emploi de la délégation d'Ancenis du Conseil Départemental.

Les membres de la commission ont également pu découvrir le 10/09/19 les coulisses de l'éco-cyclerie Trocants située à Saint Mars la Jaille (cf photo) ; la commission développement économique du même jour a été décentralisée à Saint Mars la Jaille et a permis d'échanger avec un Adjoint au Maire de la commune nouvelle des Vallons de l'Erdre.

Par ailleurs, la commission a souhaité approfondir le frein de la mobilité, identifié dans le cadre de l'étude « Agir sur les freins » (certains refusent des emplois sur le territoire car ils ont des difficultés pour se déplacer). Le frein du « logement » (le manque de logement adapté pouvant dissuader certains d'accepter des emplois sur le territoire) avait été envisagé mais n'a pas été retenu (car comptant moins de retours d'expériences et pouvant être très vaste : de la question de la mise en place d'une plateforme d'offre de logement à celle de la lutte contre la vacance, en passant par le sujet du développement d'offres de logements temporaires etc.).

Pour son travail sur le frein « mobilité », la commission développement économique souhaitait tout d'abord réaliser une étude de faisabilité concernant la mise en place un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) à l'échelle d'une Zone d'Activité du territoire. La commission développement économique a finalement élargi son approche à toute action possible à un niveau inter-entreprises concernant les mobilités domicile-travail.

De multiples rendez-vous téléphoniques ont eu lieu avec des acteurs porteurs de démarches inter-entreprises sur le sujet des mobilités domicile-travail afin de bénéficier de leurs retours d'expériences. Des rencontres avec la CCI 44 (chambre de commerce et d'industrie) et l'ADEME Pays de la Loire (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont également eu lieu. Le 26 septembre c'est l'ensemble des membres de la commission qui étaient conviées à une visite de la ZA de la Chevrolière (Pays de Retz) pour échanger avec l'intercommunalité, l'association d'entreprises de la ZA et plusieurs entreprises au sujet de leur démarche mobilité. Les membres de la commission ont également assisté à plusieurs séminaires sur le sujet : le 20/09 à Ancenis (sur les mobilités en général), le 3/12 à Angers (sur le covoiturage domicile-travail)...

Les membres sont ensuite allés à la rencontre de plusieurs gros employeurs du territoire (secteurs d'Ancenis et Saint Mars la Jaille) pour connaître leurs ressentis sur la thématique et la localisation de leurs salariés.

Début 2020, la commission développement économique débutera la rédaction d'un rapport sur cette thématique de la mobilité domicile-travail.

Christian Carteyron et Patrice Juton
Vice-présidents du Conseil de développement,
en charge de la commission « développement économique »

→ Commission « vie sociale »

Dans le cadre de son travail sur « Améliorer l'accès aux services au Pays d'Ancenis », la commission vie sociale avait choisi en 2018 de se focaliser sur la question des démarches administratives qui sont de plus en plus souvent à réaliser par Internet. Plusieurs acteurs locaux avaient été auditionnés à ce sujet : en 2019 un approfondissement a été permis par des rencontres avec le Pôle Santé Social de la commune nouvelle de Loireauxence et l'association UFCV, qui mènent des actions d'accompagnement ou de formation au numérique et démarches administratives en ligne.

Début 2019, un questionnaire a été élaboré, testé et corrigé par les membres de la commission vie sociale afin de pouvoir interroger les habitants du Pays d'Ancenis.

Ainsi, de début juin à fin septembre 2019, les membres de la commission ont pu diffuser ce questionnaire pour recueillir les ressentis des habitants concernant les démarches administratives à réaliser sur Internet. Le questionnaire a été largement relayé par différentes structures sur le territoire (clubs des aînés, associations, etc.) et une partie des communes. Plus de 500 réponses ont été recueillies, ce qui représente 1 % de la population adulte du Pays d'Ancenis.

La commission s'est réunie à 4 reprises fin 2019 pour analyser réponses à l'enquête, réfléchir à des préconisations, rédiger un rapport.

Le 14 janvier 2020, une réunion avec les partenaires plus proches est prévue pour une dernière relecture du rapport. En février une réunion de restitution ouverte aux élus, aux acteurs locaux (administrations, associations) et au grand public sera organisée. Après les élections municipales, un 8 pages résumant l'étude sera transmis aux nouveaux élus municipaux et intercommunaux et à différents acteurs locaux. Une communication grand public sera également réalisée pour que les habitants ayant répondu à l'enquête ait un retour.

En parallèle de ce travail sur la « dématérialisation des services au public », la commission vie sociale a été associée à deux démarches menées par la délégation d'Ancenis du Conseil Départemental de Loire Atlantique.

La première est l'élaboration du projet gérontologique de la délégation d'Ancenis du Conseil Départemental et de ses partenaires. Deux réunions de la commission (en janvier et mai 2019) ont été entièrement dédiées à un échange avec les services du Département sur la démarche menée et le diagnostic. Plusieurs membres de la commission étaient présents le 17/09/19 à une réunion organisée par le Conseil Départemental dédiée à la présentation finale du diagnostic, aux orientations et objectifs pressentis et un premier travail sur les actions possibles. Une contribution écrite de la commission a été remise le 30/09 au CD44 : elle regroupe des idées d'actions en matière de gérontologie ayant fait consensus lors de précédents travaux ou réunions.

La seconde démarche du Conseil Départemental à laquelle la commission vie sociale a été associée est celle de la rénovation de leur action sociale de proximité (marquée notamment par la mise en place d'un « Accueil Social Universel » visant à mieux orienter les personnes quel que soit le lieu où elles se présentent, ce qui suppose un meilleur échange d'informations entre partenaires : associations, collectivités de tous niveaux etc.). Plusieurs membres de la commission se sont rendus régulièrement aux réunions organisées par la délégation d'Ancenis à ce sujet et le Conseil de Développement figure parmi les signataires de la charte sur l'accueil social universel. Le Conseil de Développement sera également associé en 2020 à l'élaboration d'un Projet Territorial des Solidarités par la délégation d'Ancenis du Conseil Départemental (la phase de diagnostic a été réalisée fin 2019 et reprend une partie des travaux du Conseil de Développement, y compris sur l'accès au numérique).



Photo : la commission du 2 juillet 2019 s'est terminée par un pique-nique partagé.

Marie-Thérèse Perroteau et Pierre-Michel Leduc,
Vice-présidents du Conseil de développement,
en charge de la commission « Vie sociale »

→ Commission « environnement, énergie, déplacements »

Les membres de la commission environnement avaient décidé en 2018 d'engager des actions concrètes pour favoriser la mobilité de tous sur le territoire, la mobilité leur semblant être un enjeu prioritaire pour le Pays d'Ancenis.

Après réflexion, la commission environnement a choisi de ne pas se saisir du sujet des mobilités douces (vélo, marche...), un important travail de diagnostic et d'enquête étant déjà en cours au sein de l'association ICPA (Initiative Citoyenne en Pays d'Ancenis) pour le secteur Ancenis-Saint Géréon.



4 panneaux « points stop » ayant déjà été expérimentés en 2018 par le CD 44 avec un certain succès, le Conseil de Développement a souhaité mener un projet avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique pour installer des panneaux « points stop » à des points stratégiques et sécurisés le long des principaux axes routiers du territoire, afin de dynamiser le covoiturage spontané sur le territoire.

Pour cela, des contacts ont été pris par la commission environnement avec les maires des communes situées sur les axes Ancenis-Riaillé et Ancenis-St Mars la Jaille, leur accueil a été favorable. Une première réflexion a pu être menée sur les emplacements des possibles futurs points stop, en lien avec les Maires concernés.

D'abord annoncée en juillet 2019, l'installation des panneaux points stops sur les 2 axes (ainsi que sur la commune nouvelle de Loireauxence pour relier les différents bourgs) a été repoussée petit à petit par le Conseil Départemental.

Ces retards sont notamment liés à la multitude d'interlocuteurs agissant sur le dossier au Département (au siège les services nouvelles mobilités, participation citoyenne, communication, à la délégation d'Ancenis la direction aménagement et la direction développement local), à des changements de personnes et à des divergences entre eux.

Par exemple, la direction de l'aménagement a souhaité retourner voir elle-même après l'été les Maires des communes pour valider les emplacements, ce qui a pris plusieurs mois.

De plus, la clôture budgétaire n'a pas permis au Conseil Départemental de commander avant fin 2019 les plots bétons servant à fixer les panneaux points stops.

Le Conseil de Développement regrette les nombreux retards ayant été pris et avait écrit dès avril 2019 un courrier au Vice-Président du Conseil Départemental de Loire Atlantique en charge des mobilités pour avoir une visibilité sur le calendrier.

Tout au long du projet points stops, différents services du Conseil Départemental ont participé à des réunions de la Commission Environnement. En dehors des commissions, le Président et l'animatrice ont eu également plusieurs rendez-vous d'étape avec ces services du CD44.

Tout au long de l'année 2019, en parallèle de la question « technique » des emplacements des futurs panneaux, les membres de la commission environnement ont commencé à élaborer stratégie de communication et mobilisation des habitants afin de promouvoir le réseau de points stops et la pratique du covoiturage spontané. Par exemple, M. Classine a tenu un stand sur le covoiturage spontané toute la journée du dimanche 29 septembre à Varades à l'occasion de la « Fête des Possibles » afin de faire connaître le réseau de points stops.

L'année 2020 devrait être marquée par l'installation des panneaux (vers février 2020 a priori) mais aussi la mise en œuvre d'une communication/mobilisation par le Conseil Départemental avec l'appui du Conseil de Développement : il est prévu pour début mars 2020 un flyer qui sera relayé par de nombreux partenaires locaux,

un dossier de presse transmis aux journaux locaux, une plateforme web cartographiant les points et permettant de donner des avis.

En 2020, le Conseil de Développement mènera un travail en vue de la prise de compétence mobilité par la COMPA.

Roger Classine, Président du Conseil de développement et **Richard Lagadec**
Vice-président du Conseil de développement,
en charge de la commission « Environnement, énergie, déplacements »

→ Travaux transversaux

Organisation d'un ciné-débat 27/06



Le bureau du Conseil de Développement et le cinéma Eden 3 ont organisé un ciné-débat le jeudi 27 juin 2019 à 20h30 autour du film « Nul homme n'est une île ».

La salle était quasiment pleine, avec 75 personnes présentes.

Ce film montre 3 exemples en Italie, Suisse et Autriche de citoyens de tous horizons qui se sont réunis, par souci du bien commun et sans objectifs partisans, pour changer les choses au niveau local sur des sujets comme l'économie, l'habitat ou

l'agriculture.

La projection a été suivie d'un échange avec deux acteurs du territoire :

- Le Fablab d'Ancenis (les fablabs sont des lieux où sont mis à disposition des outils notamment numériques pour concevoir des objets)
- L'association « L'outil en main » (cette association initie des jeunes les mercredis après-midi à tout un panel de métiers manuels grâce à des professionnels retraités)

Réunion inter-commissions projet de territoire 5/09



La COMPA a entrepris en 2019 l'élaboration d'un nouveau « Projet de territoire ». Le projet de territoire est la feuille de route de la COMPA pour les 10 ans à venir. Il permet de définir les enjeux et les priorités pour le devenir du territoire.

M. Classine, en tant que Président du Conseil de Développement, a été associé à différentes réunions (comités de pilotage...). Plusieurs membres du Conseil ont été conviés fin avril à des ateliers thématiques dédiés au diagnostic.

Puis le 3 juillet plusieurs membres du bureau ont participé à un séminaire consacré aux grandes orientations du futur Projet.

Le Conseil de Développement a souhaité organiser le jeudi 5 septembre 2019 (de 18h à 20h15 à la COMPA) une réunion ouverte à l'ensemble des membres du Conseil de Développement afin de recueillir l'avis de tous sur le Projet de Territoire. 17 membres étaient présents et 2 autres membres avaient envoyé leurs remarques par mail en amont de la réunion. La base de travail a été un tableau provisoire élaboré par la COMPA récapitulant les ambitions, orientations et actions envisagées pour le futur Projet de Territoire. Les différentes ambitions ont été traitées chacune par un sous-groupe, avant un temps d'échange en plénière.

La réunion a abouti sur la rédaction d'une contribution écrite, qui a été transmise au Président de la COMPA et au service politiques territoriales de la COMPA le 17/09. Elle a été étudiée par la COMPA lors du dernier comité de pilotage Projet de Territoire.

Réunion inter-commissions mobilité ELI 14/11

Le 14 novembre 2019, une réunion ouverte à tous concernant le sujet très transversal de la mobilité a été organisée. Le principal point à l'ordre du jour était une intervention de la structure d'insertion ELI concernant sa « plateforme mobilité » lancée en juillet 2019. Celle-ci a pour but d'accompagner des personnes pour lever leurs freins à la mobilité, ainsi que de repérer les initiatives sur le territoire en matière de mobilité.

Assemblée plénière de fin de mandat 4/12



Pour clôturer le mandat 2016-2019 du Conseil de Développement, une assemblée plénière était organisée le 4 décembre 2019 à 18h30 à l'Espace Edouard Landrain (Ancenis).

20 membres actuels, 4 futurs nouveaux, 4 élus de la COMPA, l'animatrice et une personne du Réseau 44 étaient présents, soit un total de 30 personnes.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan du mandat (travaux effectués)
- Point d'information sur le renouvellement
- Présentation du réseau 44 des Conseils de Développement et recueil des attentes des membres vis-à-vis de ce réseau
- Atelier de travail sur des pistes d'amélioration du fonctionnement du Conseil de Développement (communication externe, communication externe, participation de nouveaux publics). Les échanges ont été riches et viendront alimenter la réflexion des futurs membres du bureau du Conseil de Développement
- Pot convivial

Renouvellement du Conseil de Développement / mise en place d'un tirage au sort

2019 étant la dernière année de mandat de trois ans du Conseil de Développement (2016-2019), les membres actuels du Conseil de Développement ont fait part début mai de leur intention de continuer ou non l'aventure en 2020-2022. Pour pourvoir les places vacantes :

Des courriers ont été adressés par le Conseil de Développement à différents types de structures sur le territoire pendant l'été

La COMPA a recherché un remplaçant pour un membre du collège « personnalités qualifiées »

Au conseil communautaire du 17 octobre 2019, les élus de la COMPA ont décidé de créer au sein du Conseil de Développement un collège supplémentaire composé de membres tirés au sort sur listes électorales. Avec l'appui des communes, 400 personnes ont ainsi été invitées à rejoindre le Conseil de Développement. 22 d'entre elles ont fait part de leur accord. Un tirage au sort a été organisé le 19 décembre par la COMPA afin de les départager. Ainsi, 7 titulaires et 6 suppléants rejoignent le Conseil pour le mandat 2020-2022 (3 places de titulaires et 4 places de suppléants n'ont pas pu être pourvues faute de candidats sur certains secteurs

géographiques). Les femmes, les moins de 60 ans sont bien représentés parmi eux et aucun n'habite Ancenis-Saint Géréon, ce qui permettra une meilleure répartition géographique des membres.

Le mandat 2020-2022 débutera par deux réunions : la première sera consacrée uniquement aux nouveaux membres le 15 janvier 2020 afin de les « mettre dans le bain » avant l'assemblée plénière d'installation prévue le 22 janvier. Au programme de cette plénière : faire connaissance entre membres, élire un nouveau Président et réfléchir à des perspectives de travail pour le mandat 2020-2022.

Création du Réseau 44 des Conseils de Développement et événement inter-CD le 17/12



L'Assemblée Générale Constitutive du Réseau 44 des conseils de développement s'est tenue le 4 juin 2019. 13 des 15 Conseils de Développement du 44 étaient représentés (photo ci-contre) et ont ensuite adhéré au réseau, dont le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis (représenté par M. Classine). Le Président du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis et ses animatrices successives avaient participé à plusieurs réunions courant 2019 afin de préparer la création de cette association.

Les objectifs de ce Réseau sont notamment : de permettre aux Conseils de Développement d'échanger sur leurs pratiques, de rédiger des contributions sur des problématiques communes à l'intention des pouvoirs publics, de faire connaître les Conseils de développement, etc.

Le Réseau a été subventionné en 2019 par Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, ce qui lui a permis de recourir à un prestataire à temps partiel. Celui-ci était chargé d'appuyer les bénévoles du comité d'animation dans le lancement du réseau. Ce comité d'animation, qui s'est réuni en moyenne une fois par mois à partir de juillet 2019, est composé de 5 présidents et 3 animatrices volontaires, issus de conseils de développement variés (l'animatrice du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis en a fait partie). Il rend compte de son travail à l'ensemble du Réseau et est ouvert à toute personne intéressée.

Les projets menés par le Réseau 44 pendant le 2e semestre 2019 ont été les suivants :

- Rencontre du Président(e) et de l'animateur(trice) de chaque Conseil de Développement pour recueillir leurs attentes et remplir une « fiche d'identité » du Conseil (ces fiches qui seront partagées au sein du Réseau permettent d'en savoir plus sur les modes de fonctionnement et les travaux de chacun des Conseils de Développement du 44). Pour le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis, ce rendez-vous s'est déroulé le 26/09/19.
- Présentation du Réseau dans chaque Conseil de Développement à l'occasion d'une réunion (conseil d'administration, assemblée plénière ou autre) visant à faire connaître plus largement le Réseau et à recueillir les envies/ besoins/ craintes des membres à l'égard du Réseau. Pour le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis, cette présentation a eu lieu en plénière le 4/12/2019.
- Organisation d'une rencontre entre Conseils de Développement le mardi 17 décembre 2019 de 18h30 à 22h à Nantes avec pour maîtres mots : interconnaissance, convivialité, avenir commun. 64 personnes issues de 12 conseils de développement du 44 étaient présentes (voir photos ci-dessous). Le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis y était représenté par 5 membres du bureau et son animatrice. Ils ont pu découvrir les modes de fonctionnement et les travaux d'autres conseils de développement, ainsi que réfléchir à ce que le Réseau 44 pourrait nous apporter.



Par ailleurs, le Réseau 44 s'est mobilisé pour alerter Députés, Sénateurs et autres élus locaux afin de défendre les Conseils de Développement. En effet, quelques lignes du vaste projet de loi « Engagement et Proximité » prévoyaient de supprimer le caractère obligatoire des Conseils de Développement dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants et les possibilités de saisine et auto-saisine. Suite à la mobilisation de Conseils de Développement partout en France, les parlementaires ont finalement opté en commission mixte paritaire du 11/12/19 pour un rehaussement du seuil (les conseils de développement ne sont plus obligatoires à partir de 20 000 habitants, mais de 50 000, toutefois il est désormais inscrit dans la loi la possibilité en créer un conseil de développement en deçà de ce seuil). La loi engagement et proximité prévoit également qu'après chaque renouvellement général des conseils municipaux ou extension du périmètre de l'intercommunalité, le conseil communautaire débattenne et délibère sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement.

Bilan Budgétaire pour l'année 2019

DEPENSES		
Poste de dépense	Prévisionnel en €	Réalisé 2019 en €
Remboursement des frais de déplacements des membres, frais de mission	760	285
Frais de réceptions (ravitaillement, buffets...)	600	407
Affranchissement	200	200
Fournitures administratives	50	50
Frais intervenants pour réunion	400	0
Location salle et frais afférents (location matériel par exemple)	400	0
Adhésion à la coordination nationale	450	329
Documentation, abonnement	100	0
Publications (roll-up)	1000	731
Versement à des organismes de formation	100	0
TOTAL	4060	2002

A noter : Ce tableau ne reflète pas la totalité des dépenses effectuées au titre des activités du Conseil de développement puisqu'ils ne tiennent pas compte :

- D'une partie des dépenses de fournitures (ordinateur, photocopies, petit matériel,...),
- du salaire de l'animatrice du Conseil,
- de la mise à disposition de véhicules de service,
- ...

Ces frais sont assumés par la COMPA.

Les réunions et rencontres en 2019

- 10 réunions du Bureau,
- 8 réunions de la commission « développement économique », une réunion de restitution de l'étude « Agir sur les freins » (ainsi que plusieurs restitutions aux élus de la COMPA), 2 visites (Trocantons et La Chevrolière), la participation à plusieurs séminaires en Pays de la Loire
- 11 réunions de la commission « vie sociale », la participation à un séminaire sur le handicap à Ploërmel, la participation à de nombreuses réunions de la délégation d'Ancenis du Conseil Départemental sur la rénovation de son action sociale et sur son projet gérontologique
- 6 réunions de la commission « environnement, énergie, déplacements »
- 2 réunions inter-commissions : sur le projet de territoire, sur la mobilité avec l'intervention d'ELI
- 1 ciné-débat autour du film « Nul homme n'est une île »
- 1 assemblée plénière de fin de mandat
- La participation à des comités de pilotage COMPA, réunions du GAL du Pays d'Ancenis...
- Plusieurs réunions ou rencontres relatives au Réseau 44 des Conseils de Développement

Cette liste n'est pas exhaustive... De nombreux rdv avec des acteurs de territoire, réunions préparatoires, participation à des séminaires etc. ont également été réalisés par les bénévoles du Conseil de Développement.

Pour ses missions et réalisations, le Conseil de développement est soutenu financièrement par :



- la Communauté de communes du Pays d'Ancenis,



- le Conseil départemental.

Ces subventions sont versées à la COMPA, a posteriori, en fonction des dépenses de personnel et de fonctionnement effectivement réalisées.

Retrouvez les travaux et propositions du Conseil de développement sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis :

<http://www.pays-ancenis.com/nos-partenaires/conseil-de-developpement/>



Conseil de Développement du Pays d'Ancenis

Tél. 02 40 96 44 79 - Fax 02 40 96 82 90 – Email : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com/nos-partenaires/conseil-de-developpement/